



BULLETIN DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

UNE PUBLICATION DU CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Nouvelle menace terroriste en Afrique de l'Ouest: Contrecarrer la stratégie d'AQMI au Sahel

PAR MODIBO GOÏTA

- ◆ Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) s'intègre davantage aux communautés locales et aux réseaux criminels au Sahel.
- ◆ Les efforts de contre-terrorisme des États du Sahel ne sont pas bien coordonnés et restent trop concentrés sur l'endigement et la lutte contre la stratégie à long terme très élaborée d'AQMI dans la région.
- ◆ Pour empêcher AQMI de continuer à consolider sa présence au Sahel, il va falloir harmoniser les politiques régionales et réorienter les forces de sécurité en conséquence de manière à minimiser les impacts collatéraux sur les communautés locales.

POINTS SAILLANTS

La menace terroriste qui plane depuis plusieurs années sur la région du Sahel en Afrique est actuellement en train de s'intensifier. Récemment, une série de rapt, d'attaques, d'arrestations et d'attentats à la bombe semble indiquer qu'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) a développé sa portée, sa résilience et sa puissance au Sahel.

Alors qu'auparavant les enlèvements de touristes et d'employés d'organisations non gouvernementales (ONG) au Sahel étaient en général opportunistes, les raids nocturnes de septembre 2010 lancés contre le site d'une société à Arlit, au Niger, et le rapt par des militants d'AQMI de sept salariés d'Areva

(multinationale française de l'industrie nucléaire) et des membres de leurs familles, semblent indiquer un niveau de services de renseignements et de capacités opérationnelles plus élevé. Selon des conseillers à la sécurité de la société, les ravisseurs ont bénéficié d'« une excellente information » au sein de la compagnie Areva.¹

Quelques jours à peine avant les enlèvements de septembre 2010 au Niger, environ 1.200 kilomètres à l'ouest du lieu des kidnappings, les troupes mauritaniennes avaient engagé le combat avec des militants d'AQMI et poursuivi pendant plusieurs jours un convoi particulièrement mobile jusque dans le nord du Mali.

Quelques semaines auparavant, à Néma, en Mauritanie, le camion d'un kamikaze a explosé en percutant une caserne, blessant plusieurs soldats. Cette attaque mérite d'être mentionnée car elle a été perpétrée au centre d'une ville mauritanienne de taille assez importante, très éloignée des régions qui étaient auparavant la cible d'AQMI. En janvier 2011, un Tunisien armé affilié à AQMI a jeté une bombe artisanale contre l'Ambassade de France à Bamako au Mali. Quelques jours plus tard deux ressortissants français ont été enlevés dans un restaurant de la capitale nigérienne, ils ont été retrouvés morts lors de la tentative de libération près de la frontière malienne. Enfin, au début de février 2011, trois terroristes présumés ont été tués et huit soldats mauritaniens blessés quand deux camions bourrés d'explosifs ont détoné à Nouakchott. Leur objectif était d'assassiner le Président mauritanien.

« la situation pourrait aboutir à l'établissement de refuges, véritables Waziristans, dans la région du Sahel »

Les groupes d'AQMI au Sahel, considérés auparavant comme relativement faibles et isolés, sont en train de progresser en robustesse et capacités, fruit de la patience dont ils ont fait preuve dans le cadre de leurs efforts pour parvenir à s'enraciner dans les régions plus reculées du Sahel. AQMI est maintenant de mieux en mieux intégré aux communautés sahéennes locales et nombre de ses chefs sont de connivence avec des dirigeants publics et des responsables de la sécurité. Fait plus préoccupant, ces groupes collaborent avec des trafiquants de drogue, des organisations criminelles et des groupes rebelles de la région pour développer leurs ressources et leur financement, ce qui leur permettra non seulement de mieux résister aux services de sécurité publics, mais aussi de miner les États sahéens de l'intérieur.

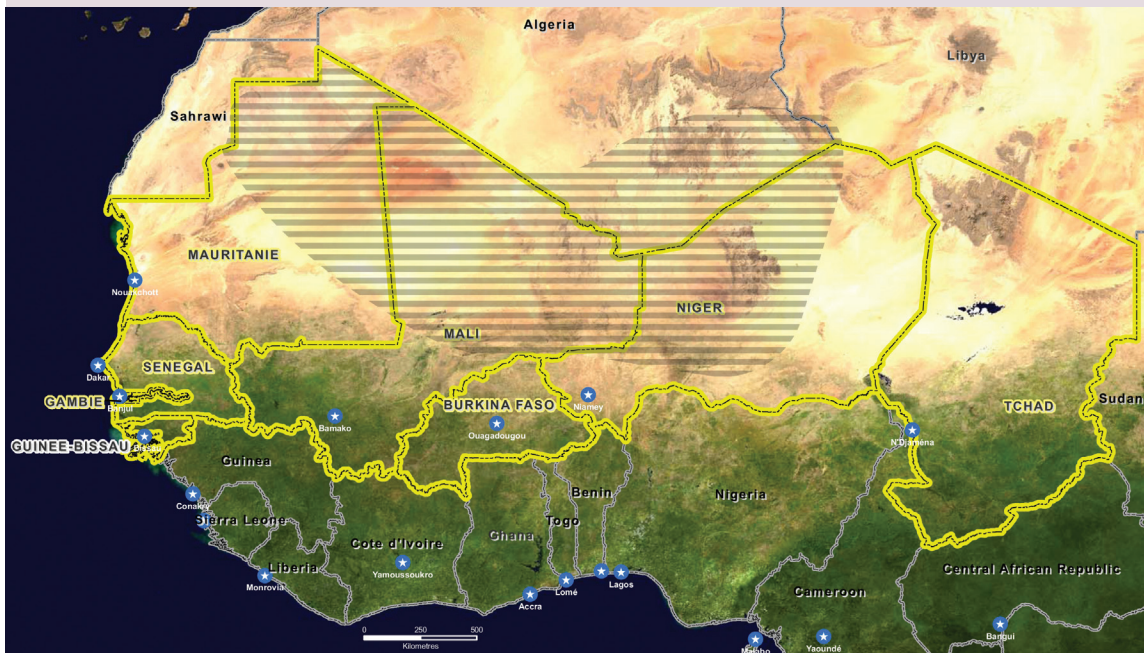
Dr. Modibo Goïta est professeur à l'Ecole de Maintien de la Paix Alioune Blondin Beye de Bamako, Mali. Les opinions exprimées dans cet article sont personnelles et ne sont pas celles de l'Ecole de Maintien de la Paix ni aucun point de vue officiel.

Si des mesures énergiques ne sont pas prises pour contrecarrer la nouvelle stratégie sahéenne d'AQMI, la situation pourrait aboutir à l'établissement de refuges, véritables Waziristans, dans la région du Sahel. AQMI opère déjà en effet dans une zone de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés. Le nord du Mali en particulier est en train de devenir une base-arrière importante d'AQMI, dont les attaques et la présence menacent l'activité économique vitale à la région, autrefois destination touristique prisée, aujourd'hui largement interdite aux étrangers en raison des risques d'enlèvement. Malheureusement, les efforts mis en œuvre pour combattre les groupes terroristes islamistes en Afrique de l'Ouest sont inégaux, de courte durée et mal coordonnés. Il faut combiner une réforme du secteur de la sécurité, des actions en faveur du développement et la mise en place de partenariats internationaux pour contrecarrer la stratégie d'AQMI sur tous les plans et démanteler ses connexions croissantes avec les communautés sahéennes.

LA NOUVELLE DIMENSION DE LA MENACE

Les origines de la dynamique actuelle qui lie les groupes terroristes présents au Sahel remontent aux crises politiques qui ont secoué l'Algérie pendant les années 90. Parmi les nombreux groupes actifs à l'époque, le Groupe islamique armé (GIA) est devenu l'organisation terroriste islamique la plus tristement célèbre d'Algérie. Toutefois, sa stratégie excessivement violente lui a coûté le soutien populaire dont il avait joui à ses débuts. Finalement, une branche dissidente baptisée Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) a éclipsé son prédécesseur, sans pour autant parvenir à retrouver la portée et les capacités initiales du GIA. N'ayant pu faire seul de gros progrès, le GSPC a en 2006–2007 annoncé son allégeance à Al-Qaida et s'est reconstitué sous un nouveau nom, Al-Qaida au Maghreb islamique, lançant peu de temps après une série d'attaques et d'attentats à la bombe de grande envergure à Alger et dans le nord de l'Algérie. Incapable de maintenir un rythme opérationnel soutenu en raison de la riposte des forces publiques algériennes, AQMI est depuis présent et actif au Sahel occidental, région principalement déserte et moins peuplée qui englobe les zones frontalières de l'Algérie, de la Mauritanie, du Mali et du Niger et une partie du Tchad.

ILLUSTRATION : ZONE D'INFLUENCE D'AQMI



Source : Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires—Nation Unies. Modifié par auteur.

Bien qu'actifs depuis de nombreuses années sous différentes formes, les groupes terroristes islamiques d'Afrique de l'Ouest et du Nord ont vu leurs forces, leur charme et leur portée connaître des hauts et des bas sans jamais atteindre leur masse critique ni un véritable élan. Cependant, des différences marquées se sont fait ressentir entre AQMI comme groupe pré-constitué au Maghreb et les réseaux actuellement actifs au Sahel. Alors que l'ancienne organisation avait tendance à s'établir à proximité de grandes villes ou à y opérer et à mener des attaques ponctuelles et de grande envergure, les actions actuelles d'AQMI au Sahel sont de plus en plus une combinaison d'actes criminels et terroristes mineurs dans des régions éloignées des avant-postes publics. Au Sahel, AQMI tire donc profit de l'incapacité des États sahéliens à exercer un contrôle efficace sur leurs territoires périphériques et, plus grave encore, parvient à améliorer ses forces et sa viabilité à long terme en s'intégrant aux communautés locales pour progressivement s'y enraciner, augmenter ses ressources et développer son pouvoir opérationnel.² Sans véritable présence publique au Sahel, AQMI n'a pas grands adversaires.

Cette stratégie d'intégration est mise en œuvre de plusieurs manières. Les mariages de ses dirigeants avec

des locaux se sont révélés très efficaces pour renforcer les relations. Ainsi, Mokhtar Belmokhtar, leader algérien d'AQMI, a épousé la fille de l'un des chefs de la tribu arabe Barabicha³ dans le nord du Mali, consolidant ainsi ses alliances de plus en plus fortes avec les groupes nomades de la région qui contrôlent les voies locales des différents trafics.⁴ AQMI tente aussi de se présenter comme un allié et le protecteur potentiel des communautés locales, condamnant violemment les arrestations de locaux ou les raids de l'État qui occasionnent la mort de citoyens civils, tout en faisant extrêmement attention à ne pas cibler par mégarde les communautés et intérêts locaux au Sahel.

Les activités illégales d'AQMI créent également des opportunités financières et d'emploi pour les communautés de la région. En réinvestissant les rançons payées pour les enlèvements, AQMI a pu embaucher des bandits et rebelles locaux au Niger, au Sahara occidental et ailleurs dans la région.⁵ Si une grande partie des communautés touaregs ont gardé leurs distances par rapport à l'organisation terroriste, plusieurs porte-parole communautaires ont remarqué que des membres tombent « entre les mains d'AQMI » en raison de la baisse du nombre d'opportunités et des activités commerciales.⁶ Il est d'ailleurs ironique de noter que c'est

justement les activités criminelles et les attaques terroristes de faible intensité qui ont contribué en grande partie à la détérioration de la situation économique au Sahel. Alors qu'autrefois, le tourisme engendrait des revenus, le nombre de visiteurs a chuté à cause des rapt d'AQMI. De surcroît, Point Afrique, principale ligne aérienne desservant plusieurs villes du Sahel, a récemment suspendu ses vols, isolant la région encore davantage. Alors qu'AQMI a chassé l'activité commerciale, son importance relative en tant que moteur de celle-ci a augmenté.

« en s'enracinant toujours plus profondément dans les communautés locales et l'économie régionale, AQMI devient de plus en plus résistant aux efforts anti-terroristes »

Le plus préoccupant peut-être est que, dans le but de générer des revenus, AQMI soit en train d'étendre ses activités au-delà d'opérations d'enlèvement avec demande de rançon. Ainsi, les autorités marocaines ont récemment arrêté un réseau de 34 individus qui tentaient de faire passer 600 kilos de cocaïne d'Algérie et de Mauritanie en Europe,⁷ dont des membres d'AQMI, certains basés dans le nord du Mali, entrepôt de la plupart du stock de cocaïne en transit dans cette région. Selon toute vraisemblance, le trafic de drogue crée des revenus nettement plus élevés que d'autres activités d'AQMI, telles que les enlèvements.⁸ Si l'on estime que la somme des rançons qui lui ont été versées totalise 70 millions de dollars depuis 2006, le prix de gros en Europe des 600 kilos de cocaïne saisis récemment au Maroc des mains de contrebandiers se serait élevé à environ 60 millions de dollars.

En s'enracinant toujours plus profondément dans les communautés locales et l'économie régionale, AQMI devient de plus en plus résistant aux efforts anti-terroristes. Le problème est particulièrement notable dans le nord du Mali, zone d'étape et de planification, lieu d'un nombre croissant d'affrontements avec AQMI. Fait très inquiétant cependant, les dirigeants locaux de la région sentent leur influence

s'amoindrir. Récemment, le conseil des chefs locaux de la région de Kidal dans le nord du Mali reconnaissait que « les salafistes contrôlent la zone mieux que quiconque ».⁹ En clair, la stratégie sahélienne à long terme d'AQMI commence à porter ses fruits.

DES RÉPONSES INADÉQUATES

Les États du Sahel ont pris des mesures pour faire face à AQMI mais ne sont en général pas parvenus à mettre au point une stratégie consensuelle pour lutter contre ses groupes de mieux en mieux organisés et établis. Certains leaders au Sahel ont hésité à reconnaître la menace qui prend de l'ampleur. Les décisions sont souvent prises pour obtenir des gains à court terme sans grande préoccupation pour les implications à long terme. La coopération entre pays voisins s'améliore quelque peu mais certains défis et désaccords subsistent.

Parmi les hommes d'État de l'espace Sahélien, Amadou Toumani Touré, président du Mali, s'est montré le plus disposé à discuter de la véritable ampleur de la menace terroriste dans son pays. Il a en effet déclaré, à l'occasion de la Fête de l'armée, en janvier 2010 : « Dans notre pays, la problématique de l'insécurité, notamment de la drogue, du terrorisme et du banditisme transfrontalier, dans toute sa complexité, a généré un besoin profond d'identifier les causes et de définir les stratégies et méthodes de lutte, susceptibles d'en circonscrire les effets pervers ».¹⁰ Il a même ajouté, sans mettre de gants : « Certains élus communaux connaissent bien les réseaux de trafiquants de drogue, les bandits et même des terroristes. »¹¹

Pourtant, le Mali doit encore se montrer à la hauteur de sa promesse d'une « vaste offensive » visant à anéantir les bases d'AQMI dans ses régions septentrionales. La réaction officielle aux échecs est souvent un silence troublant, comme dans le cas en août 2010 de l'enlèvement et de l'exécution du lieutenant Sidi Mohamed Ag Acherif, fonctionnaire des douanes, et du refus de rendre sa dépouille.¹² L'État malien a également relâché des membres d'AQMI retenus prisonniers en réponse aux exigences et aux menaces d'exécution d'otages. L'augmentation du nombre de rapt par AQMI et l'usage de sanctuaires dans le nord du pays pour garder les prisonniers a profité non seulement à AQMI, mais aussi à un grand nombre d'audacieux officiels maliens qui servent facilement de négociateurs et

d'intermédiaires, empochant souvent une part importante des millions de dollars versés en rançons.¹³ Ces facteurs ont encore compliqué les efforts publics pour s'attaquer au défi dans le nord du Mali.

Consentir aux demandes de rançons et relâcher des opérateurs d'AQMI jusqu'alors retenus captifs ont également mis à rude épreuve, les liens du à l'échelle régionale, pays avec l'Algérie, ainsi qu'avec la Mauritanie, qui a rappelé son ambassadeur à Bamako (qui n'a regagné son poste que huit mois plus tard), après la libération par le Mali début 2010 de quatre détenus mauritaniens membres d'AQMI. Un mercenaire de l'organisation terroriste a également été relâché en août 2010 après son extradition de Mauritanie. Il semble donc que, malgré un discours qui se veut fort, les autorités maliennes tentent surtout d'éviter sur leur territoire la confrontation directe avec AQMI, même avec ses éléments étrangers.¹⁴

Si les efforts anti-terroristes du Mali ont manqué de cohérence, la Mauritanie quant à elle a généralement recours à la brutalité, d'où plusieurs bévues opérationnelles et la mort de citoyens civils qui ont précisément tourné au profit d'AQMI. Ainsi, en juillet 2010, au cours d'une opération des forces spéciales franco-mauritaniennes dans le nord du Mali visant à sauver un ressortissant français qui avait été enlevé, le camp où il était censé être retenu a été mal identifié. Bien que six membres d'AQMI aient été tués, l'opération a été largement qualifiée d'échec. AQMI annonça en effet plus tard dans une allocution télévisée qu'en signe de représailles, l'otage avait été exécuté.

La répression de la Mauritanie en matière de sécurité pourrait aussi l'avoir exposée à d'autres aspects de la stratégie d'AQMI : au cours d'une opération en septembre 2010, quatre civils dont une petite fille ont été tués lorsqu'un avion mauritanien a attaqué un convoi de militants d'AQMI dans le nord du Mali. Les combats à proximité de là par les troupes mauritaniennes ont aussi causé des pertes parmi les troupeaux de bétail appartenant aux communautés locales qui s'étaient dispersés.¹⁵ Les dirigeants locaux maliens ont condamné ces actes avec colère et AQMI a publié un communiqué condamnant la Mauritanie pour avoir ciblé « des musulmans innocents et sans défense », présentant ses « condoléances aux familles des victimes [...] et à toutes les tribus Berebeche et aux fiers Touaregs

d'Azouad » et jurant de « protéger [la] nation »¹⁶: un discours qui a utilisé les victimes civiles des attaques mauritaniennes pour creuser davantage l'écart entre les communautés sahéliennes locales et leurs États.

Par le passé, l'État malien a certes permis à la Mauritanie de mener des opérations sur son territoire, mais en général, le « droit de poursuite » manque de clarté et d'uniformité parmi les États sahéliens. L'Algérie par exemple s'oppose au droit de poursuite transfrontalier. La Mauritanie, elle, l'a exercé sans même en informer ses voisins. Le Mali enfin maintient une certaine ambiguïté sur la question. AQMI exploite cette situation floue en opérant dans les régions frontalières pour mener ou planifier des attaques dans un État particulier avant de prendre la fuite dans un autre.

« le discours tenu par AQMI a utilisé les victimes civiles des attaques mauritaniennes pour creuser davantage l'écart entre les communautés sahéliennes locales et leurs États »

L'Algérie pour sa part a cherché à mener les efforts régionaux pour unifier les stratégies anti-terroristes au Sahel. Elle abrite le siège du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme et a récemment créé un centre conjoint de renseignements dans sa capitale, Alger, ainsi qu'un quartier général mixte dans le sud de l'Algérie en partenariat avec la Mauritanie, le Niger et le Mali. Cependant, le pays semble réticent à l'égard de tout soutien étranger extérieur au continent, qu'il considère comme prétexte pour la mise en place de bases militaires sur son territoire par des puissances étrangères. En outre, les doutes de l'Algérie quant à l'assistance étrangère ont limité le flux de ressources qui permettraient de mener des opérations de surveillance dans les vastes zones non gouvernées du Sahel qui servent de refuge à AQMI.

Des ressources limitées constituent un autre facteur qui empêche les autorités publiques d'adopter une stratégie plus exhaustive pour lutter contre AQMI au Sahel. Comme l'a fait remarquer le président Touré du Mali, il n'est pas suffisant de se concentrer uniquement sur le tout-sécuritaire.

Outre les efforts de coordination dans le domaine des questions militaires et du renseignement, les partenaires régionaux devraient plutôt et surtout travailler à l'amélioration de la qualité du développement régional.¹⁷

MISE EN PLACE DE CONTRE-MESURES EXHAUSTIVES

Pour contrecarrer la stratégie sahélienne d'AQMI, une série d'ajustements à court et à long terme est nécessaire dans l'ensemble de la région.

Les États du Sahel doivent tout d'abord coordonner leurs mesures anti-terroristes, actuellement incohérentes. Plus particulièrement, les questions du droit de poursuite et des stratégies pour négocier la libération d'otages constituent des sujets prioritaires qui doivent être harmonisés. En effet, convenir d'une politique régionale précise sur le droit de poursuite sapera la capacité d'AQMI à exploiter les frontières à des fins opérationnelles. Nul besoin de faire preuve de libéralisme en la matière ; cependant, il faut au moins des mécanismes institutionnalisés et fonctionnels pour avertir les services de sécurité des pays voisins des attaques ou mouvements d'AQMI. Des patrouilles frontalières mixtes peuvent également améliorer la coordination des efforts et familiariser les services de sécurité aux tactiques transfrontières d'AQMI.

Il faut également cesser immédiatement de négocier ou de verser des rançons pour les otages. De tels paiements constituent une violation de la résolution 1904 du Conseil de sécurité des Nations Unies et enfreignent la décision de juillet 2010 de l'assemblée de l'Union africaine (UA) qui réaffirme sa « ferme condamnation » de telles pratiques. Les États sahéliens doivent donc refuser de faciliter de telles négociations et mener des enquêtes qui permettront de punir les responsables qui s'engagent dans ces pourparlers. Ils doivent également harmoniser leurs peines pour crimes liés au terrorisme, afin d'encourager une confiance partagée et faciliter les extraditions.

Vu l'expansion de l'espace opérationnel d'AQMI et son audace qui prend de l'ampleur, des réformes du secteur de la sécurité sont essentielles. Comme l'ont montré les exemples de la Mauritanie et du Mali, les différents pays continuent de se baser sur des capacités militaires traditionnelles pour faire face aux petites

unités à grande mobilité d'AQMI. Ces mesures brutales qui manquent de précision ont causé des morts de citoyens civils ou permis aux groupes d'AQMI de passer les frontières, et sont mal adaptées aux actes criminels ou terroristes de faible intensité qui dominent l'ordre du jour opérationnel de l'organisation terroriste. Les États du Sahel doivent donc mettre en place des unités de taille plus modeste, agiles et rapides à répondre aux attaques d'AQMI et à cibler ses unités de manière plus précise afin d'éviter les victimes civiles et les dégâts collatéraux. Si une formation et du matériel supplémentaires amélioreraient les performances des forces de sécurité, leur restructuration et une révision de leur doctrine en matière de recours à la force sont les premières étapes pratiques à entreprendre.

Les gouvernements des pays du Sahel doivent aussi recueillir systématiquement les informations sur la participation d'AQMI dans les trafics et les enlèvements. De telles investigations nécessitent donc un certain niveau de participation et de capacités policières. Une participation fiable des services de police permettrait également d'apporter à ces unités les capacités supplémentaires dont elles ont besoin pour engager les communautés locales, de manière à rétablir la confiance et à reconnaître leur méfiance vis-à-vis d'une éventuelle coopération avec l'État, les unités militaires n'étant généralement pas reconnues comme capable de tisser et d'entretenir des liens communautaires.

Les États quant à eux doivent mieux utiliser les systèmes de renseignement, de surveillance, de transports et de communication disponibles et les améliorer en conséquence. Parfois, certaines informations crédibles ont en effet été obtenues mais mal diffusées, ou bien le nécessaire n'a pas été fait assez rapidement. Rationaliser les services de renseignement peut permettre d'accélérer les réponses aux attaques perpétrées par AQMI et ainsi saper sa capacité à passer la frontière pour gagner un autre État, dans le but de fuir ou de ralentir les poursuites.

Les États concernés doivent ralentir l'intégration des groupes terroristes aux populations locales en créant et en mettant en place des programmes répondant aux besoins de base des communautés, tels que des initiatives pour améliorer la sécurité alimentaire et hydrique, les soins de santé, l'éducation et l'emploi, surtout des jeunes, afin d'inciter les membres des communautés à résister à l'installation d'AQMI

dans la région. Des efforts visant à maîtriser ou renverser la chute du tourisme au Sahel verraient sans doute l'opposition la moins importante de la part des communautés traditionnellement méfiantes à l'égard de toute interférence des autorités publiques. Les gouvernements pourraient de même tenter de rétablir la confiance chez les étrangers désireux de visiter les zones reculées de la région en désignant les villes et marchés sécurisés à visiter, en créant des mécanismes permettant d'avertir les touristes des éventuels changements des conditions de sécurité et en leur indiquant les moyens de contacter rapidement les agences publiques idoines en cas de besoin. Une assistance offerte aux sociétés de transport terrestre et aérien entre les grandes villes et les communautés plus éloignées peut également faciliter le tourisme et stimuler d'autres formes de commerce et d'interaction, en favorisant autant que faire se peut les entreprises locales du Sahel et la création de marchés et bazars, souvent fréquentés à la fois par les touristes et les autochtones.

La corruption constitue également un problème important qui empêche les autorités publiques de fonctionner comme il se doit dans l'ensemble du Sahel, notamment dans le cadre de leurs efforts anti-terroristes. Un audit public, récent et exhaustif, au Mali, a par exemple révélé qu'en 2009, la somme record de 224 millions de dollars en dépenses publiques consacrées entre autres au développement rural, à la sécurité alimentaire et hydrique et aux efforts de délégation aux autorités sous-nationales a été mal administrée ou détournée.¹⁸ Toutefois, cet audit¹⁹ ne fait aucune mention de l'armée, du ministère de la Défense ou du ministère de la Sécurité intérieure, malgré l'existence de rapports indiquant que certains officiers vendaient des armes et du matériel à des groupes de militants, même AQMI.²⁰ La dotation des fonds publics, qu'ils soient consacrés à des initiatives de développement ou à des améliorations du secteur de la sécurité, doit donc être complètement transparente et responsable afin d'éviter les détournements ou une mauvaise administration et d'améliorer la crédibilité, la véracité et l'impact de l'État. Si cet audit a révélé d'énormes failles dans l'administration des fonds publics, le fait qu'il ait été non seulement effectué mais également rendu public constitue un pas prometteur

pour le Mali dans le cadre de l'amélioration de son secteur sécurité : un bel exemple pour les autres États du Sahel.

Les partenaires internationaux en dehors du Sahel peuvent également participer à la réflexion sur la réponse à apporter à la menace grandissante que constitue AQMI. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO) et l'UA peuvent offrir le cadre de réunion et le leadership nécessaires au processus d'harmonisation des politiques et d'institutionnalisation du partage d'informations et de la coopération juridique transfrontière. Les États-Unis, l'Union européenne ainsi que d'autres donateurs peuvent offrir l'assistance, les capacités de communication et la formation nécessaires à la restructuration et l'amélioration des forces de sécurité et des sources de revenu au Sahel. La coopération avec les États étrangers est également essentielle pour lutter contre les activités criminelles d'AQMI comme l'essor du trafic de drogue à destination de l'Europe et les enlèvements avec demande de rançon qui ciblent les touristes étrangers, les employés des ONG et les salariés de multinationales. Un grand nombre des rançons payées à AQMI viendrait de pays européens, dont au moins 12 millions d'euros versés par l'Espagne, l'Allemagne et la Suisse en 2009 et 2010.²¹ C'est la raison pour laquelle les pays du Sahel ne sauraient décider seuls de la réponse face à AQMI. Une étroite coordination avec d'autres États du continent et au-delà est essentielle pour comprendre et contrecarrer la stratégie sahélienne d'AQMI.

CONCLUSION

S'il ne fait aucun doute qu'AQMI nourrit toujours l'ambition de lancer des opérations en Afrique du Nord, sa stratégie actuelle ne se reflète plus dans son nom. Peut-être le groupe devrait-il être rebaptisé Al-Qaida au Sahel islamique vu ses liens toujours plus forts avec les communautés sahéliennes et sa présence de plus en plus importante dans la région. Les États du Sahel doivent prendre acte de cette réalité et collaborer plus étroitement pour éviter que cette organisation terroriste ne s'y enracine encore davantage. Le secteur de la sécurité doit certes être réajusté et amélioré pour répondre aux attaques et cibler les unités et bases d'AQMI, mais les États concernés doivent en parallèle protéger les moyens

de subsistance de leurs populations et créer des opportunités économiques pour maintenir l'écart qui existe entre les communautés sahéliennes autochtones et les groupes terroristes salafistes qu'AQMI tente vivement de combler. Extirper les racines qu'AQMI plante actuellement au Sahel constitue le seul moyen de maîtriser et de renverser la menace sans cesse croissante qu'il représente pour la région.

NOTES

¹ « Al-Qaeda Warns France Not to Attempt Hostage Rescue, Site Says », RFI, 23 septembre 2010.

² Lamine Chikhi, « AQIM Gets Help from Mali Officials—ex-Rebel », Reuters, 12 août 2010.

³ « Comment j'ai négocié avec Belmokhtar pour libérer des otages », *L'Indépendant*, 1er septembre 2010.

⁴ « Algeria Upset by French Push on al-Qaida », UPI, 5 octobre 2010.

⁵ « Kidnappings in Niger and Possible French Responses », *Stratfor*, 16 septembre 2010; « Insecurity Forces Aid Workers from Niger Regions », Reuters, 17 août 2010; « Kidnapper of Spanish Hostages Says It Was Just for Business », Agence France-Presse, 24 août 2010.

⁶ Stephanie Plasse, « Tuareg and AQIM: The Unlikely Jihadist Bedmates », *Afrik News*, 8 novembre 2010.

⁷ Aida Alami, « Morocco Battles Al Qaeda in the Islamic Maghreb », *Global Post*, 2 novembre 2010.

⁸ Mawassi Lahcen, « Kidnapping, Drug Trafficking Dominate AQIM Activities », *Magharebia*, 8 décembre 2010.

⁹ Adama Diarra, « Tesselit : Comment les Deux Soldats Ont Retrouvé la Liberté », *L'Essor*, 20 août 2010.

¹⁰ « Message du président Touré à l'occasion de la Fête de l'armée: Rappel des Acquis, Appel à la Mobilisation Contre les Nouvelles Menaces », *L'Essor*, 21 janvier 2010.

¹¹ « ATT à propos de la lutte contre le terrorisme : 'Certains mairies connaissent bien les trafiquants de drogue' », *L'Indépendant*, 15 avril 2010.

¹² Diarra.

¹³ « Spain Paid Ransom to Free Hostages Held by Al Qaeda North Africa », *North Africa Journal*, 24 août 2010.

¹⁴ « Affrontements entre l'armée mauritanienne et AQMI dans la région de Tombouctou », *L'Indépendant*, 24 septembre 2010.

¹⁵ « Mali: Civilians Have Disappeared After the Fighting », Ennahar Online, 19 septembre 2010, disponible sur <www.ennaharonline.com/en/international/4735.html>.

¹⁶ « Mauritania v AQIM in Mali: Summary of a Report on Part of the Weekend Raid », The Moor Next Door, septembre 2010, disponible sur <<http://themoornextdoor.wordpress.com/2010/09/20/mauritania-v-aqim-in-mali-summary-of-a-report-on-part-of-the-weekend-raid/>>.

¹⁷ Patrick Johnson et René Dassié, « Algeria Snubs France in Sahel Counterterrorism Initiative », *Afrik News*, 28 septembre 2010.

¹⁸ « Mali Report Claims CFA 112 Billion Lost to Mismanagement in 2009 », African Press Agency, 4 août 2010.

¹⁹ « Rapport Annuel—2009 », Bureau du Vérificateur Général du Mali, 2010, disponible sur <www.bvg-mali.org/images/stories/rapports/rapport_annuel_bvgm_2009.pdf>.

²⁰ Chiki.

²¹ Michael Petrou, « Germany and Switzerland Paid Ransom for Kidnapped Canadian Diplomats », *Macleans*, 29 avril 2009. Voir également : « Spain Paid Ransom to Free Hostages Held by Al Qaeda North Africa ».

CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

Directeur: Ambassadeur William M. Bellamy (à la retraite)
National Defense University
300 Fifth Avenue, Building 21
Fort McNair
Washington, DC 20319-5066
Téléphone: + 1 202 685-7300
Site Internet: www.africacenter.org

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À DAKAR

Directrice régionale:
Elisabeth Feleke
Téléphone: 221 33 869 61 00
Courriel: felekee@ndu.edu

BUREAU RÉGIONAL DU CESA À ADDIS-ABEBA

Directeur régional:
Brad Anderson
Téléphone: 251 11 517 4000
Courriel: AndersonBG@state.gov

BULLETINS DE LA SÉCURITÉ AFRICAINE

Directeur de la rédaction:
Joseph Siegle, Ph.D.
Téléphone: + 1 202 685-6808
Courriel: Sieglej@ndu.edu

Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) soutient l'élaboration de politiques stratégiques des États-Unis envers l'Afrique en offrant des programmes d'enseignement de qualité, en effectuant des recherches et analyses au sujet des politiques et en favorisant la prise de conscience et le dialogue sur les priorités stratégiques des États-Unis et les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Dans cette optique, le CESA est résolu à établir des réseaux de dirigeants civils et militaires africains, américains, européens et internationaux et à présenter les points de vue africains à l'intention des décideurs américains.



La série des Bulletins de la sécurité africaine expose les recherches et les analyses d'experts du CESA et de chercheurs extérieurs pour mieux faire comprendre les questions relatives à la sécurité de l'Afrique. Les opinions, conclusions et recommandations exprimées ou implicites sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du ministère de la Défense ou de tout autre organisme du gouvernement fédéral des États-Unis. Pour de plus amples renseignements sur le CESA, veuillez consulter le site Internet à : <http://www.africacenter.org>.

AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES



<http://www.africacenter.org>

